

26-OBF-017 

Travaux de voirie pour la suppression des obstacles fixes dans le cadre de la suppression des obstacles fixes du réseau de la CTS

11/09/2026 12:00

	QUESTIONS	REPONSES
1	Bonjour, Dans le RC, il est mentionné que le mémoire doit être compléter selon le cadre mémoire transmis dans le DCE. Je ne vois ce document. Merci pour votre retour. Cordialement.	Il s'agit d'une erreur dans l'énoncé, il n'y a pas de cadre transmis